

Image not found or type unknown



une banque a distance essaye de poursuivre via un huissier

Par **demandeur de conseil**, le **20/04/2009** à **14:05**

Bonjour,

J'ai travaille pendant 2 ans a Dubai et j'ai quitte de maniere precipitee apres un conflit avec mon employeur. j'avais contracte un credit avec une carte de credit HSBC de l'ordre de 3000 euros et comme j'ai quitte dans de mauvaises circonstances cela fait 3 ans ... HSBC m'envoi un huissier qui pris contact avec moi via telephone pour regulariser ce credit. Est ce que HSBC a le droit de me poursuivre a distance? est ce qu'elle a une juridiction ici en France sur moi? est ce que vous pouvez svp me renseigner sur ce probleme et comment reagir et eviter les ennuis. par avance merci.